

Société :	Geneviève Poulin, présidente Gautier Djeukam Mbouendeu, vice-président Hélène Emmell, conseillère
Administration :	Monique Baker, directrice générale Cynthia Launière-Zielke, directrice générale adjointe, ressources humaines et catholicité Rémi Lemoine, directeur général adjoint, services éducatifs et services aux élèves Louis Arseneault, trésorier Clémence Hardy, secrétaire corporative Stéphane De Loof, directeur exécutif opérations, infrastructure et transport Antoine Bégin, coordonnateur des communications (<i>par vidéo-conférence</i>)

1. Ouverture de la réunion

La présidente de la Société ouvre la réunion à 17h42.

2. Reconnaissance des territoires traditionnels

« C'est dans un esprit de réconciliation que le Conseil scolaire FrancoSud reconnaît que nous vivons et travaillons sur le territoire ancestral et traditionnel des peuples de la Confédération Blackfoot-Niitsitapi. Le Traité 7 des peuples Blackfoot inclut les Premières Nations Kainai, Piikani, Siksika, Tsuu T'ina et Îyârhe Nakoda. Nous tenons aussi à souligner que la Nation métisse des districts 5 et 6 a également établi sa demeure sur ce territoire, qui est notre patrie commune au regard de Dieu et un don précieux de notre Créateur. Nous exprimons notre gratitude aux nombreuses personnes des Premières Nations, Métis, et Inuits qui ont vécu sur ces terres et en ont pris bien soin pendant plusieurs générations avant nous. »

3. Prière

4. Adoption du procès-verbal

4.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 mai 2025

001-250617_4.1SC

« Conseillère Emmell propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 20 mai 2025, tel que présenté. »

Adopté

5. Adoption de l'ordre du jour

002-250617_5SC

« Conseillère Poulin propose l'adoption de l'ordre du jour de la réunion de la Société du 17 juin 2025, tel que présenté. »

Adopté

6. Résolutions en bloc

Aucun document.

7. Rapport de la présidence

La présidente de la Société énonce les principaux points de la rencontre du conseil d'administration de ACSTA les 26 et 27 mai 2025 :

- Il a notamment été discuté de plusieurs enjeux majeurs, dont les projets de loi 13, 24, 27, 51 et 54, qui soulèvent des préoccupations juridiques et constitutionnelles en lien avec l'autonomie des conseils scolaires catholiques et la propriété des terrains scolaires.
- Le contenu des bibliothèques scolaires et l'utilisation du drapeau de la fierté ont aussi été abordés.
- Des décisions budgétaires importantes ont été adoptées pour 2025-2026 dont une augmentation des dépenses juridiques.

Par la suite, une clarification est apportée de la part de la Société à l'administration concernant la résolution 003-250520-9.1SC.

Dans la résolution, le premier point dispose : « Que le budget 2025-26 alloué à l'ensemble de la catholicité soit ajusté afin d'incorporer l'équivalent de la valeur de 0.25 FTE ainsi que le coût

opérationnel afin d'embaucher d'un coordonnateur de la bonification des fonds de dotations des 4 écoles catholiques par l'entremise de l'organisation et de la gestion d'activités de levées de fonds ». L'ajustement au budget 2025-2026 de la catholicité fait référence aux économies envisageables en 2025-2026 et qui sont uniquement en lien avec les conseillers catholiques et l'administration catholique. Ces ajustements n'affectent pas les services aux élèves et aux enseignants.

Le trésorier exprime un besoin de plus d'informations sur la stratégie de la Société en lien avec cet ajustement au budget 2025-2026 de la catholicité.

Une rencontre avec Mgr McGrattan est prévue le mercredi 18 juin pour discuter des besoins d'équivalence des écoles catholiques. Suite à la rencontre, un rapport sera remis.

8. Rapport de catholicité

Danielle Dallaire, présente lors de la réunion, est remerciée pour son dévouement pour la catholicité et mise à l'honneur avec l'obtention du prix *Excellence in Catholic Education*.

Une présentation orale est faite des principaux points du [rapport](#) portant sur la catholicité dans les écoles.

9. Gouvernance – nouveaux dossiers

9.1 Nominations pour les prix de l'ACSTA

[003-250617_9.1SC](#)

Adopté

« Conseillère Emmell propose de nommer Mgr Noël pour le prix *Honorary Life Membership* de ACSTA, ainsi que Conseillère Geneviève Poulin pour le prix *Faithful Steward Long Service* de ACSTA. »

10. Proposition de huis clos

[004-250617_10SC](#)

« Conseillère Emmell propose de tenir le huis clos pour le traitement du point 10.1, à 18h20. »

Adopté

10.1 *Education Amendment Act, 2024 - Bill 51, 13 & 27*

Une autorisation est donnée de partager les documents aux conseillers scolaires publics.

11. Levée de huis clos

[005-250617_11SC](#)

« Conseillère Poulin propose de lever le huis clos, à 18h38. »

Adopté

12. Résolutions découlant du huis clos

12.1 Résolution découlant du point 10.1, le cas échéant

Aucune résolution.

13. Clôture de la réunion

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la présidente de la Société déclare la fin de la réunion, à 18h39.

/Geneviève Poulin/

Geneviève Poulin
Présidente de la Société

9 septembre 2025

Date

/Clémence Hardy/

Clémence Hardy
Secrétaire corporative